

Les officiels en sport au Québec : état des lieux

Par Marie Camille Lavoie, assistante de recherche à l'Observatoire québécois du loisir,
Julie Fortier, Ph. D., professeure au Département d'études en loisir, culture et tourisme à l'UQTR et
Marc-André Lavigne, Ph. D., professeur au Département d'études en loisir, culture et tourisme à l'UQTR

L'attrition des officiels en sport constitue une problématique mondiale croissante, touchant une diversité de sports. Ces acteurs, essentiels au fonctionnement du système sportif, englobent arbitres, juges, commissaires et officiels mineurs. Face à cette réalité, les organisations sportives doivent agir promptement pour prévenir d'éventuels impacts majeurs.

Ce bulletin dresse un état des lieux des officiels au Québec, affiliés à des fédérations sportives reconnues. Il examine leur profil sociodémographique et les facteurs qui influencent leur engagement ou leur désengagement. Il identifie également diverses mesures pour accroître leur rétention et favoriser un environnement stimulant, sécuritaire et respectueux pour l'exercice de leurs fonctions.

Portrait des officiels en sport

Une étude récente¹ financée par la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique du ministère de l'Éducation du Québec a dévoilé le visage des officiels dans le domaine sportif. Ses données permettent de mieux comprendre la situation des officiels, soulignant l'importance de diversifier les perspectives et de reconnaître la complexité de leur rôle. Voici un résumé des principales conclusions.

Informations sociodémographiques

Parmi les 1935 officiels sondés lors de l'étude, les hommes dominent largement en nombre, représentant 69,7 % des répondants, tandis que les femmes comptent pour 30,3 %. Chez ces répondants, 12 % ont 18 ans ou moins, 22,4 % entre 19 et 35 ans, 45,2 % entre 36 et 45 ans, 15 % entre 46 et 65 ans et 5,3 % 66 ans ou plus. Les données montrent que ces officiels sont principalement concentrés dans les grandes agglomérations. La majorité d'entre eux sont en couple et ont un enfant, ce qui peut avoir des effets importants sur leur gestion du temps et leurs responsabilités familiales. On les a divisés en trois catégories principales : ceux qui travaillent à temps plein, ceux qui sont aux études et ceux qui sont à la retraite.

Implication des officiels

La frontière entre loisir, bénévolat et emploi est floue pour certains, bien que quelques-uns en fassent une carrière. La plupart sont peu ou pas rémunérés pour leur activité et doivent souvent assumer eux-mêmes les frais associés à leur engagement.

Les officiels s'engagent principalement aux niveaux local et régional, bien que plusieurs aient la possibilité de travailler à des niveaux plus élevés, ce qui est souvent une motivation et un facteur de rétention importants. La pratique est généralement stable, avec une moyenne de près de dix années d'implication par officiel. Cette stabilité s'observe également dans leur faible intention d'abandonner la pratique à court terme (8,4%). De plus, la majorité consacre un nombre d'heures considérable à leurs fonctions chaque année, ce qui démontre un fort engagement envers leur sport.

L'engagement en tant qu'officiel sportif n'interfère que rarement, voire jamais, avec les obligations professionnelles ou scolaires. Le recrutement s'effectue principalement parmi les anciens athlètes, et il s'effectue souvent en vertu d'un choix personnel, d'une sollicitation de l'association sportive ou d'une

proposition d'amis. Ces informations accréditent l'une des suggestions formulées dans ce rapport, qui préconise de ne plus considérer le rôle de l'officiel comme étant uniforme, mais bien polysémique.

Situation actuelle

Bien que la présence des officiels en sport demeure discrète dans les médias, derrière cette apparente tranquillité se cachent des enjeux et des défis bien réels.

Une nouvelle génération se profile, forgée dans un moule particulier. Les jeunes officiels, âgés de 18 ans ou moins, voient leur fonction davantage comme un emploi qu'un service rendu. Leurs motivations diffèrent de celles de leurs aînés : ils s'engagent pour se prouver à eux-mêmes qu'ils sont capables de le faire, pour progresser ou tout simplement pour améliorer leur condition physique. Ainsi, le recrutement et la formation des jeunes officiels nécessitent une adaptation aux attentes et aux aspirations de cette nouvelle génération afin de préserver l'essence de leur engagement tout en assurant la pérennité de leur implication.

Une disparité apparaît entre les genres. Les femmes officient en plus grand nombre dans des contextes où elles ne sont pas rémunérées, et lorsqu'elles le sont, leur salaire annuel est bien en deçà de celui des hommes (1762 \$ pour les hommes contre 904 \$ pour les femmes). De plus, elles ne jouent pas le même rôle que ces derniers. En effet, les hommes sont le plus souvent des arbitres, tandis que les femmes sont des juges et des officiels mineurs. Elles se retrouvent majoritairement dans les sports individuels (60 % en sports individuels et 40 % en sports d'équipe) comparativement aux hommes (26 % et 74 % respectivement).

Une injustice flagrante soulève des interrogations quant à la valorisation et à la reconnaissance du travail des officiels. Si certains officiels aspirent à une possibilité d'avancement et à une professionnalisation de leur rôle, la réalité ne reflète pas nécessairement ces aspirations. Il apparaît donc crucial de repenser les structures et les politiques actuelles afin de favoriser une

meilleure reconnaissance du métier d'officiel, tant sur le plan financier que sur celui de la formation et du soutien professionnel.

Les résultats indiquent une faible professionnalisation des officiels en sport. Il s'agit davantage d'une implication (et d'une dépense) que d'un emploi. On note une différence dans la perception du rôle entre les officiels en sports collectifs et ceux en sports individuels. Les officiels en sports collectifs considèrent à 88 % qu'il s'agit d'un emploi, comparativement à 12 % des officiels en sports individuels.

Près de la moitié des officiels interrogés (46 %) se sont impliqués comme officiel dans le sport de leur enfant, tandis que 18,2 % affirment avoir des enfants, mais ne pas être impliqués dans un sport pratiqué par ces derniers. Les 35,6 % restant affirment ne pas avoir d'enfant. Ces informations soulèvent une question : le rôle d'officiel en sport représente-t-il un prolongement des obligations parentales par l'implication bénévole?

De plus, les officiels se retrouvent fréquemment dans des situations où le respect de leur autorité est mis à l'épreuve par des parents, des spectateurs et des entraîneurs. Cet irrespect peut se manifester de différentes manières, telles que des critiques incessantes, des remarques désobligeantes ou même des comportements agressifs et violents.

Malgré tout, les résultats de l'enquête révèlent une perception positive des officiels de leur environnement de travail. Ils se disent satisfaits de leur expérience globale et encouragent la promotion d'une image positive de leur rôle. Cette vision engendre une certaine stabilité de l'implication comme officiel, bien qu'elle ne garantisse pas le maintien constant de cet engagement. La principale problématique semble résider dans le recrutement de nouveaux officiels plutôt que dans la rétention de ceux déjà en poste.

Il est indéniable que depuis la collecte de données à l'automne 2020, de nouveaux défis ont émergé en matière de gestion et de recrutement des officiels en sport. La pandémie et ses répercussions, ainsi que la

pénurie de main-d'œuvre qui caractérise le marché de l'emploi actuel ont eu un impact significatif sur ce secteur. Ces enjeux exigent une adaptation rapide et efficace des stratégies de recrutement et de gestion pour assurer le bon fonctionnement des activités sportives et garantir la qualité de l'arbitrage, ce qui nous amène à la section suivante sur les motivations.

Motivations à s'engager et à poursuivre le rôle d'officiel en sport

L'engagement et la persévérance dans le rôle d'officiel sportif sont souvent motivés par des facteurs intrinsèques, c'est-à-dire provenant de l'intérieur de l'individu. Ces motivations sont profondément enracinées dans la passion pour le sport, le désir de contribuer à son développement et à son intégrité, ainsi que la satisfaction personnelle de jouer un rôle essentiel dans le déroulement des compétitions. Voici les principales motivations à s'engager des officies sondés :

1. Servir mon sport
2. Poursuivre ma passion pour ce sport
3. Avoir du plaisir
4. Rester actif dans mon organisation sportive
5. Réaliser quelque chose dont je suis fier
6. Me développer personnellement

7. Promouvoir mon sport

8. Rendre service

9. Répondre au besoin de mon organisation sportive

10. Vivre de nouvelles expériences

De nombreuses motivations à s'engager évoluent vers des raisons à persévérer. La principale distinction entre ces deux types de motivations réside dans l'aspect social. Initialement, le tissage de liens sociaux n'est pas nécessairement une incitation à s'engager, mais il reste crucial pour maintenir cet engagement. Les facteurs liés à la passion figurent parmi les principales motivations des officies à poursuivre leur engagement.

Les motivations des officies peuvent cependant être influencées par des contraintes de différentes natures.

Facteurs d'abandon et contraintes

Les participants au sondage ont été questionnés sur les raisons qui justifieraient l'abandon de leur rôle d'officiel. La principale raison réside dans les contraintes de temps (42,6 %). Le deuxième motif d'abandon est le manque de respect, invoqué par plus d'un tiers des officies sondés. Le tableau suivant présente les principaux facteurs individuels, externes et organisationnels pouvant contribuer à l'abandon des officies.

PRINCIPAUX FACTEURS D'ABANDON CHEZ LES OFFICIES ACTIFS

INDIVIDUELS	EXTERNES	ORGANISATIONNELS
Manque de temps	Manque de respect (venant des athlètes, des entraîneurs, des spectateurs ou des parents)	Salaire peu élevé
Situation personnelle (familiale, travail)		
Manque d'intérêt	Situation de stress	Manque de reconnaissance, d'appréciation et de rétroaction
Son enfant arrête de pratiquer son sport		

Recommandations

Voici maintenant des recommandations visant à garantir un environnement accueillant et gratifiant pour les officiels. Il faut souligner l'importance de la formation, d'un soutien continu et de diverses formes de reconnaissance pour assurer leur engagement à long terme. La solution pour prévenir l'abandon ne peut être la même pour tous les sports, organisations et acteurs. Il importe donc d'interpréter les recommandations en fonction du contexte.

RECOMMANDATIONS POUR UN ENVIRONNEMENT ACCUEILLANT ET GRATIFIANT POUR LES OFFICIELS	
Recrutement	Proposer des formations pour devenir officiel dans le cadre des programmes sport-études et des filières sportives au niveau secondaire. Cette initiative aurait pour effet d'améliorer la perception du sport et du rôle des officiels parmi les jeunes athlètes et de favoriser ainsi le recrutement.
	Effectuer le recrutement via les clubs sportifs en mobilisant les réseaux d'athlètes, de marqueurs et d'entraîneurs.
Formation	Rendre les formations plus accessibles sur le plan économique.
	Proposer des sessions de formation dispensées par des experts externes.
	Impliquer les entraîneurs dans les formations des officiels aux niveaux local et régional afin de renforcer les relations entre entraîneurs et officiels et la compréhension des règlements.
	Organiser des formations axées sur des scénarios de matchs.
	Offrir des programmes de perfectionnement continu comprenant des sessions virtuelles et des vidéos éducatives.
	Promouvoir le jumelage entre jeunes officiels et officiels expérimentés lors des rencontres sportives.
	Veiller à ce que tous les acteurs du sport aient une meilleure compréhension des règlements.
	Standardiser les méthodes de formation des officiels pour garantir une base commune.
	Accroître le nombre d'évaluateurs et de superviseurs pour fournir une plus grande rétroaction et un meilleur suivi en élaborant un plan de supervision et d'évaluation formel.
Constituer une association des officiels dans le domaine sportif afin d'offrir des formations accréditées. Élaborer un guide national en français.	
Rétention	Établir des voies claires et simplifiées de progression pour les officiels. Des critères de promotion prédéfinis favoriseraient la transparence et offriraient à tous une chance équitable de passer à un niveau supérieur.
	Améliorer le soutien financier en envisageant le remboursement de certains frais (kilométrage, repas, hébergement, etc.).
	Favoriser les occasions de tisser des liens sociaux et de renforcer le sentiment d'appartenance parmi les officiels.
	Renforcer la communication entre les entraîneurs, les athlètes et les officiels.
	Intégrer un représentant des officiels dans les conseils d'administration des associations sportives afin d'améliorer leur représentation et d'entendre leur voix.
Instituer une carte d'identité d'officiel conférant un statut « officiel » à ce rôle et renforçant le sentiment d'appartenance à la communauté arbitrale.	
Valorisation	Rehausser la réputation des officiels auprès des athlètes, des entraîneurs et des spectateurs à tous niveaux en soulignant leur importance vitale pour le déroulement des compétitions (pas d'officiels, pas de matchs). Les médias sportifs jouent un rôle clé dans la promotion de l'image des officiels.
	Démythifier le rôle des officiels en mettant en avant les avantages de l'expérience d'être un officiel.
	Établir un système de sanctions pour ceux qui manquent de respect envers les officiels.
	Sensibiliser le public au travail des officiels en diffusant un message à haute voix à ce sujet avant les matchs. Présenter les officiels avant les matchs et identifier les nouveaux officiels.

Conclusion

Les officiels en sport sont des acteurs indispensables du système sportif tout comme le sont les joueurs et les entraîneurs (Forbes & Livingston, 2013). Toutefois, plusieurs reconnaissent une problématique d'attrition chez les officiels en sport. Cette situation d'ampleur mondiale empire constamment depuis plusieurs années et touche de nombreux sports. L'abandon chez les officiels en sport est reconnu comme un problème manifeste de gestion du sport, notamment au niveau amateur (Ilardi, 2018). Comme le précisent Livingston et Forbes (2017), avec un taux d'abandon annuel de 30 % chez les officiels en sport au niveau amateur, les organisations sportives doivent réagir rapidement avant que la situation ait des impacts majeurs sur les différentes dimensions du système sportif.

Ce bulletin a présenté les motivations des officiels en sport et proposé des mesures qui peuvent contribuer à l'amélioration de leurs conditions, accroître leur rétention et ultimement, favoriser un environnement stimulant, sécuritaire et respectueux pour l'exercice de leurs fonctions. Retenons que les officiels sont des passionnés du sport dans lequel ils travaillent. Plusieurs parmi les personnes sondées (64,3 %) étaient des athlètes avant de devenir des officiels. La communauté entourant le sport constitue un bassin naturel pour le recrutement et plus largement pour le développement de cet engagement, bénévole pour certains ou professionnel pour d'autres.

Notes de bas de page

1 - Fortier, J. et Lavigne, M-A. (2023). *Les officiels en sport au Québec : l'état des lieux*. Rapport de recherche remis à la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique du ministère de l'Éducation du Québec.

Références

Forbes, S. L., & Livingston, L. A. (2013). Changing the call: rethinking attrition and retention in the ice hockey officiating ranks. *Sport in Society, 16*(3), 295–309.

Ilardi, R. (2018). Factors that Affect Retention of Sport Officials. *Kinesiology, Sport Studies, and Physical Education Synthesis Projects*. 49. https://digitalcommons.brockport.edu/pes_synthesis/49

Livingston, Lori A. & Forbes, Susan L. (2017). Resilience, Motivations for Participation, and Perceived Organizational Support Amongst Aesthetic Sports Officials. *Journal of Sport Behavior, 40*(1), p. 43-67.